

sait à leurs assemblées dans les quarante jours qui ont suivi sa résurrection. Il leur disait : " que la paix soit avec vous " ! Je me permets de vous faire ce souhait et de vous dire : " Vivez toujours en paix avec vous-même, avec vos camarades d'ateliers ; vivez en paix avec vos patrons. " Mais là aussi, que la charité et la justice se pratiquent réciproquement par l'ouvrier travailleur et le patron. Vivez en paix surtout avec votre foyer domestique.

Je parle au jeune ouvrier de tout à l'heure ; Oh ! je souhaite pour lui l'ambition de s'acquérir une petite maisonnette qu'il agrandira plus tard, pour se faire réellement un foyer domestique qui soit le lieu de réunion de toute sa famille, qui soit la satisfaction de ses enfants, qui soit aussi le lieu de réjouissance la plus pure, la plus sainte. Si vous mettez ces moyens-là en pratique, j'espère que toutes vos réunions auront de bons effets comme celle d'aujourd'hui et seront toujours embaumées par le parfum des vertus.

DISCOURS DE M. M. E. BIKNIER

Représentant à la Chambre des Communes.

M. le Président,

MM. les délégués et Messieurs,

Aujourd'hui, comme dans les occasions antérieures où l'Union St-Joseph célébrait sa fête patronale, c'est avec plaisir que je me suis rendu à l'invitation du Président et des officiers de la Société.

C'était un devoir pour moi, citoyen de St-Hyacinthe, bien que je n'appartienne pas à l'association, (les hommes de profession en étant exclus pour de bonnes raisons, je suppose,) c'était mon devoir, dis-je, de me joindre à mes concitoyens dans une pareille circonstance.

Comme M. Brodeur l'a fait remarquer, avec beaucoup d'à-propos, chaque fois que la classe ouvrière (qu'elle habite St-Hyacinthe ou ailleurs) aura besoin de l'aide ou du concours des hommes de profession, elle pourra compter sur eux ; car, quelle que soit notre position respective dans la société, nos aspirations sont les mêmes : nous unir, nous aider mutuellement, améliorer notre sort et travailler au progrès de notre patrie commune. Messieurs, malgré le plaisir que j'ai à vous adresser la parole, je dois vous avouer que la tâche que j'ai entreprise aujourd'hui est passablement difficile et au-dessus de mes forces. Dans le passé, nous avions la liberté absolue de parler sur n'importe quel sujet ou de ne pas parler du tout — ; et, c'est pro-

bablement parce que, le premier, j'ai abusé de cette liberté, que la société a changé son programme et a assigné à chacun son rôle.

Le sujet que j'ai à traiter est le *Progrès de la Société et le Journal*.

Ceux qui me connaissent savent que je n'ai pas la parole facile et que j'évite, autant que possible, de porter la parole en public. J'essaierai, néanmoins, de me tirer d'affaire le mieux qu'il me sera possible et, si je ne réussis pas, j'espère que vous serez indulgents et charitables à mon égard.

J'avais l'honneur, il y a quelques années, à une époque où la population de St-Hyacinthe était menacée de ce que, non seulement moi-même, mais un grand nombre de citoyens avec moi, nous considérons comme une calamité, j'avais l'honneur, dis-je, d'adresser la parole aux membres de l'Union St-Joseph, et je demandais à ceux qui croyaient trouver aide et protection dans ces sociétés réputées secrètes, de joindre l'Union St-Joseph dont le but est avouable et approuvé par tous. A cette époque, j'ai essuyé, je ne dirai pas la haine, mais le mauvais vouloir de ceux qui croyaient, sincèrement, je veux bien l'admettre, que les Sociétés condamnées par l'Église et l'État offraient des avantages plus considérables à ceux qui en font partie. Cette illusion s'est envolée ; ce temps est passé, cette calamité a été évitée ; nous devons nous en réjouir pour le bonheur et le plus grand bien de tous.

Je constate avec plaisir, d'après le rapport du Président, que votre société fondée en 1872, je crois, avec quelques adhérents seulement, compte, aujourd'hui, plus de huit cents membres actifs recrutés à St-Hyacinthe et dans les paroisses environnantes, au moyen de sociétés cursales établies sous les auspices de l'organisation centrale dont le siège est à St-Hyacinthe.

Si la classe ouvrière doit se prêter main forte dans les temps de détresse, tout en vivant dans le milieu d'une population toujours disposée à prêter aide et secours, combien il importe-t-il à ceux de ses membres qui sont dispersés dans les campagnes de s'unir et de s'affilier aux sociétés sœurs afin de s'aider mutuellement dans les circonstances difficiles.

— Une association, récemment fondée en Ontario, a pour but de travailler à faire cesser la vieille coutume de traiter ses amis et ses connaissances.